



Conjoint harcelleur et profiteur

Par **tezec**, le **20/09/2010** à **10:19**

Bonjour,

Mon épouse me fait la vie depuis des mois. Caprices à tout va, hurlements, refus du dialogue, tout est prétexte à aller au conflit, elle n'a aucune limite et ne recule devant rien. Elle me regarde droit dans les yeux et dit « tu sais que pour la méchanceté je suis la reine ». Elle ne participe pas du tout aux frais du couple, les quelques allocs qui arrivent sur son compte lui servent à acheter des fringues et des chaussures, et aussi à faire des économies pour se payer des vacances au Maroc dans sa famille (elle a dépensé des centaines d'euros en cadeau pour sa famille et économise encore 700€ pour acheter un frigo et une gazinière à sa mère). Moi je pars bosser le matin, je fais les courses, paye absolument tout (loyer edf, téléphone, assurances, je fais le taxi etc.), la nuit c'est moi qui me lève pour donner le biberon alors qu'elle a pris un congé maternité, j'ai même dû demander de l'argent à ma mère alors que mon épouse a 3000€ sur son compte. Ma fille a 1 mois et demi, et mon épouse commence à adopter avec ma fille la même attitude tyrannique qu'avec moi. Elle la gronde quand elle réclame trop souvent à manger, elle accuse notre fille d'être capricieuse et d'avoir de mauvaises habitudes (elle a 8 semaines, sic...), je prends conscience que cette femme est l'erreur de ma vie. Je pense qu'elle reste encore avec moi juste parce qu'elle a besoin de moi pour subvenir à ses besoins, mais je suis convaincu qu'elle prépare la séparation et qu'elle compte partir avec notre fille, soit au Maroc, soit pour avoir des allocs en France (un jour elle m'a dit « je peux partir et vivre avec les aides, y'en a plein qui font ça »). De nature, je suis super gentil, du genre qui se fait avoir, mais là j'ai décidé d'être le plus malin, car l'avenir de ma fille passe avant tout. Si c'était un homme je lui aurais arraché la tête depuis longtemps, mais c'est bien sûr la dernière chose à faire. Je souhaite donc la séparation et obtenir la garde de notre fille, car je suis posé, responsable et ambitieux pour elle, alors que mon épouse ne présente pas les qualités requises à l'éducation d'un enfant. Que me conseillez-vous ?

Par **mimi493**, le **20/09/2010** à **12:20**

Allez voir un avocat pour préparer le divorce.